

# Périnatalité

Regards croisés autour de la naissance, une approche multidisciplinaire

**Les articles sont rédigés en français ou en anglais. Ils seront adressés par voie électronique à la rédaction à l'adresse suivante : [soumission-perinatalite@lavoisier.fr](mailto:soumission-perinatalite@lavoisier.fr)**

**Il est explicitement convenu que tout manuscrit soumis à la revue Périnatalité n'a pas été publié ailleurs ni soumis simultanément à une autre revue (sauf sous forme de résumé). Tous les manuscrits soumis à la revue feront l'objet d'un processus d'évaluation (refereeing) par un ou deux relecteurs.**

## Le fichier informatique de l'article soumis à la Périnatalité devra respecter les règles suivantes :

- la **première page** comporte les noms et initiales des auteurs, leur institution et adresse, ainsi que les coordonnées (téléphonique et électronique) où ils peuvent être joints ; puis sur la **deuxième page** : le titre de l'article en français et en anglais, suivi d'un résumé (500 caractères au maximum) et des mots clés (5 au maximum) en français et en anglais. L'auteur se charge de traduire le résumé et les mots clés en anglais (qui seront corrigés en cas de difficultés) ;

- **les articles** sont dactylographiés au format 21 x 29,7 cm, en police Times ou équivalente, corps 12, en double interligne (soit env. 1 600 caractères espaces inclus par page) ;

- l'envoi ne doit contenir que le(s) fichier(s) de l'article retenu pour publication, et tout le texte (sans les images) doit être inclus dans un seul fichier ;

- lors de la saisie, ne jamais utiliser les fonctions avancées du logiciel telles que les insertions automatiques de caractères, de champs, de notes de bas de page ou d'images ;

- les figures et tableaux doivent être enregistrés sur des fichiers séparés (de préférence dans le format «EPS» ou «TIF» pour les illustrations).

## 1 - Nature du manuscrit

- **Article de synthèse.** Il fait partie ou non du dossier thématique du fascicule. Il n'excède pas 20 pages dactylographiées et 50 références.

- **Article de mise au point.** Il n'excède pas 15 pages dactylographiées et 20 références. À part quelques références essentielles, la littérature analysée est celle des 5 dernières années. La mise au point est une revue des pratiques récentes, une synthèse générale des conduites à tenir sur un sujet donné. Les textes de mise au point sont donc plus courts et leur bibliographie est plus récente que pour les articles de synthèse.

- **Article original.** Il ne dépasse pas 15 pages dactylographiées et 30 références. Les articles originaux ont pour but de rapporter des résultats de recherches, de donner des réponses à des questions scientifiques en suivant une méthodologie particulière (objectifs, matériel et méthode, analyse statistique, résultats, discussion).

- **Point de vue – débat – témoignage.** Il ne dépasse pas 6 pages dactylographiées et 10 références. Son objet est de défendre un point de vue, rapporter une expérience ou de lancer un débat. Résumé si pertinence.

- **Cas clinique.** Il ne dépasse pas 6 pages dactylographiées, 2 tableaux ou figures et 20 références. Il est signé par 5 auteurs au plus.

- **Lettre.** Le texte ne dépasse pas 6 pages dactylographiées, 1 tableau ou figure et 5 références. Il est signé par 3 auteurs au plus. Il ne comporte pas de résumé.

- **Recommandations.** 15 pages dactylographiées et 30 références.

- **Comptes rendus de congrès.** Ils ne comportent pas de résumé et ne dépassent pas 8 pages

dactylographiées. Jusqu'à 10 références peuvent être acceptées.

- **Revue de presse – Brèves.** Elles citent en référence la ou les publications analysées et n'excèdent pas 5 pages dactylographiées.

- Merci de ne pas utiliser les traducteurs automatiques disponibles sur internet pour les éléments en anglais (title, abstract et keywords).

## 2 - Présentation du manuscrit

**Le texte** peut suivre le mode de rédaction habituel : introduction, méthodes et population, résultats, discussion, conclusion. Toutefois, il peut être également simplement articulé en chapitres, subdivisés en paragraphes par des sous-titres.

**Les figures** sont fournies sous format numérique (Photoshop, Illustrator, ou Word) dans une résolution de minimum 300 dpi et à des dimensions ne nécessitant aucun agrandissement excédant 130 %, aucune réduction inférieure à 70 %. Si le cadrage doit être modifié, il est nécessaire qu'une mention dans le fichier en informe la rédaction. Il en est de même si le fichier doit subir une rotation.

Le **nom du patient** doit être caché et, en règle absolue, un patient ne doit pas pouvoir être reconnu sur une photographie, ni par toute autre donnée médicale, sauf accord express signé par le patient. Les figures ou tableaux empruntés à un autre article ou chapitre de livre ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord écrit des auteurs et de l'éditeur. Les numérotations sont en chiffres arabes pour les figures comme pour les tableaux.

### 3- Les références bibliographiques

L'ensemble comprend uniquement les références citées dans l'article.

Les références sont classées suivant leur ordre d'apparition dans l'article, avec numérotation.

L'appel bibliographique [cité entre crochets] se fait directement dans le texte.

Les normes internationales sont utilisées de la façon suivante :

#### Pour un ouvrage :

- Nom de l'auteur en minuscules suivi d'un espace et de l'initiale du prénom (Dupont J). Si la référence compte 2 à 4 auteurs, une virgule séparera l'initiale du prénom du premier, du nom du second. S'il y a plus de 4 auteurs, seuls les noms et initiales des 3 premiers auteurs seront indiqués et suivis alors de « et al ».
- Année de publication entre parenthèses.

• Titre complet suivi par un point. Dans le cas d'un chapitre ou partie extrait(e) d'un ouvrage, indiquer à la suite du titre « In: » suivi de(s) nom(s) et initiale(s) du ou des auteurs principaux (suivi d'une virgule) et du titre de l'ouvrage suivi par un point. Éditeur (suivi d'une virgule), lieu de parution (suivi d'une virgule), et numéros des pages citées séparés par un tiret.

• **Exemple :** Le Normand L, Buzelin JM (2006) Anatomie et physiologie du sphincter urétral. In: Amarenco G, Chantraine A (eds), Les fonctions sphinctériennes. Springer, Paris, pp 7-28

#### Pour un article :

- Comme précédemment pour les noms et prénoms.
- Année de publication. Titre complet de l'article. Titre de la revue (en abrégé si possible, suivant la nomenclature internationale de l'Index Medicus). Volume suivi de deux points, sans espace avant les deux

points, suivis des numéros des pages concernées séparés par un tiret.

• **Exemple :** Golan M, Crow S (2004) Parents are key players in the prevention and treatment of weight-related problems. Nutr Rev 62:39-50

- Dans le corps du manuscrit peuvent apparaître des titres d'ouvrage ou d'article.

### 4 - Publication

Après expertise, le texte est accepté avec ou sans corrections. Il peut également être refusé avec argumentation. Lorsque le manuscrit est accepté, il ne peut plus être publié dans une autre revue, sauf accord du comité de rédaction et de l'éditeur. Si le texte est à modifier, il doit être retourné au rédacteur en chef dans les 10 jours. Dans un deuxième temps, des épreuves seront retournées aux auteurs pour relecture.

### Rappel des points à vérifier avant de soumettre votre article :

- Titre en français et en anglais
- Résumé en français et en anglais
- Mots clés en français et en anglais
- Affiliation de tous les auteurs
- Titres des tableaux et appels des tableaux dans le texte
- Légendes des figures et appels des figures dans le texte
- Références citées dans le texte, numérotées et mises entre crochets
- Liste complète des références en fin de texte classées dans l'ordre d'apparition dans le texte
- Références mises en forme selon les règles